

Les livres apocryphes, du poison dans la source d'eau vive

Les livres apocryphes contenus dans les Bibles catholiques et œcuméniques sont des écrits extrabibliques dangereux.



On appelle «apocryphes» les écrits extrabibliques contenus dans la Bible catholique (qui se trouvent aussi dans les Bibles œcuméniques – NdE). L'Église catholique leur donne le nom de «deutérocannoniques». Ce sont : Tobie, Judith, Maccabées I et II, le livre de la Sagesse, l'Ecclésiastique, appelé aussi «Ben Sirach», et Baruch. En font partie aussi certaines additions aberrantes au livre de Daniel : un chapitre 13, relatant l'histoire de «Suzanne», un chapitre 14 avec le récit de «Bel et le Dragon», et au chapitre 3, un ajout appelé «Cantique des trois jeunes gens». Cent sept versets («Esther Grec») viennent également s'ajouter au livre d'Esther. L'intérêt de ces livres ou de ces ajouts tient au fait qu'ils renseignent sur certains faits historiques survenus pendant les quatre siècles séparant le livre de Malachie de l'Évangile de Matthieu. Mais nous allons expliquer pourquoi ces écrits ne font pas partie de la Parole écrite de Dieu.

Quelques incidences des apocryphes sur ma vie personnelle

J'ai mis très longtemps à comprendre que les apocryphes ne se trouvaient pas dans les Bibles chrétiennes ordinaires. Quelques-uns de ces apocryphes ont eu des incidences profondes sur ma vie. Vers l'âge de huit ans, j'ai mémorisé un verset de II Maccabées 12 : 45 : «La pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés, est une pensée sainte et pieuse»¹. Cette phrase figurait en effet dans le «Petit Catéchisme» que nous apprenions par cœur à l'école. Elle a eu un grand impact sur moi. Chaque année, le 2 novembre, le «Jour des Morts», je la mettais en pratique. Dans cette école tenue par des Jésuites on m'avait appris que si ce jour-là je priais pour les âmes du purgatoire à chacune de mes visites dans une église, en disant pour chaque âme six «Notre Père», six «Je vous salue, Marie» et six «Gloire soit au Père», à chaque fois, une âme serait délivrée du purgatoire. Alors un certain «Jour des Morts», j'ai prié ainsi dans l'église de notre quartier, entrant et ressortant quarante-sept fois, croyant tirer quarante-sept âmes du purgatoire!

Au cours de ma première année de noviciat chez les Dominicains, j'ai dû étudier le chapitre 13 de Daniel. Le comportement immoral et grossier des deux vieillards de ce chapitre 13 m'a scandalisé. Quant au langage et à la tenue morale, ce chapitre-là était sans commune mesure avec les précédents. Bien plus tard seulement, j'ai compris que ce chapitre ne faisait pas partie du livre de Daniel.

Alors que je me préparais à la prêtrise, je me suis beaucoup intéressé au livre de Tobie (livre des actes de Tobit – NdE). Je trouvais étrange que Tobit soit devenu aveugle après avoir reçu dans les yeux de la fiente de moineaux. C'était encore plus déconcertant de voir l'ange Raphaël enlever les taches blanches pour guérir Tobit et lui présenter ensuite sa future épouse, Sarra, fille de Ragouël. Bizarrement, Sarra avait déjà eu sept époux qui étaient tous morts sans que le mariage fût consommé. Ce qui me plaisait, en revanche, c'était l'enseignement de l'ange Raphaël : selon lui, par la prière et l'aumône on pouvait sauver son âme! Cela tombait bien pour m'encourager dans tous mes efforts pour gagner des mérites par les prières et les pénitences.

En raison des erreurs contenues dans les livres et les écrits apocryphes, je tiens ces derniers pour des mines dangereuses enfouies dans la Bible catholique. Pour les lecteurs catholiques sincères qui ignorent que ces écrits n'ont pas été inspirés par le Saint-Esprit, les conséquences peuvent être navrantes. Il est donc très important d'analyser les enseignements de l'Eglise catholique au sujet de ces livres et de savoir comment on en est arrivé à les inclure dans la Bible catholique.

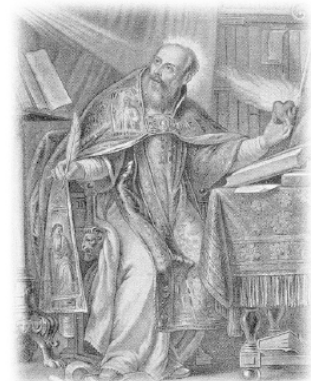
Rome cautionne officiellement les apocryphes

Voici ce que déclare officiellement le Vatican : «C'est la Tradition apostolique qui a fait discerner à l'Eglise quels écrits devaient être comptés dans la liste des Livres Saints. Cette liste intégrale est appelée "Canon" des Ecritures. Elle comporte pour l'Ancien Testament quarante-six écrits (quarante-cinq si on compte Jérémie et Lamentations ensemble) et vingt-sept pour le Nouveau. Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome, Josué, Juges, Ruth, les deux livres de Samuel, les deux livres des Rois, les deux livres des Chroniques, Esdras et Néhémie, Tobie, Judith, Esther, les deux livres des Maccabées, Job, les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse, l'Ecclésiastique, Isaïe, Jérémie, les Lamentations, Baruch, Ezéchiel, Daniel, Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie pour l'Ancien Testament»².

Cette liste montre donc que pour l'Ancien Testament, le catholicisme accepte comme canoniques des livres qui n'étaient reconnus ni par le Christ Jésus, ni par les Juifs, ni par les apôtres, ni par l'Eglise primitive. L'intrusion de ces apocryphes dans la Parole divine, inspirée et infaillible, est lourde de conséquences. Ces additions représentent un quart du volume de l'Ancien Testament dans une Bible catholique. Leur présence pollue la Parole de Dieu tout entière. Or le don accordé par le Seigneur aux siens est semblable au Seigneur lui-même : c'est une Parole pure de toute incertitude, pure de tout mensonge. *Tout don excellent et tout cadeau parfait viennent d'en haut, du Père des lumières, chez lequel il n'y a ni changement, ni ombre de variation.* (Jacques 1 : 17) L'«Ecriture» de l'Eglise de Rome est polluée, et ce seul fait démontre à quel point Rome a complètement dévié des fondements de l'Eglise apostolique.

Augustin et les apocryphes

Sauf de la part d'Augustin³ et de deux Conciles provinciaux tenus en Afrique du Nord (Hippone en 393, et Carthage en 397), il y a eu un rejet général des apocryphes par l'Eglise primitive. Pourtant en 1546 le Concile de Trente a accepté et cautionné ces livres, les déclarant partie intégrante de la sainte Parole de Dieu.



Pourquoi il est impossible d'accepter les apocryphes

Quatre raisons principales empêchent d'accepter les apocryphes comme faisant partie de l'Ecriture sainte :

1. **Le Seigneur Jésus-Christ et les auteurs du Nouveau Testament n'ont jamais sanctionné aucun des apocryphes par des expressions caractéristiques telles que «Il est écrit», ou «Ainsi parle le Seigneur».** Fait particulièrement significatif, presque tous les livres canoniques de l'Ancien Testament sont ainsi authentifiés dans le Nouveau Testament (ainsi que par de nombreuses citations de l'Ancien Testament – NdE). Mais ni le Seigneur, ni les auteurs du Nouveau Testament n'ont jamais affirmé que les apocryphes faisaient partie des Ecritures.

2. **Dieu a confié l'Ancien Testament aux Juifs.** *Tout d'abord les oracles de Dieu ont été confiés aux Juifs.* (Romains 3 : 2) **Les Juifs n'ont jamais reconnu d'autres livres que les écrits canoniques de l'Ancien Testament.** La liste des livres de l'Ancien Testament reconnus en l'an 90 de notre ère par les érudits juifs du Concile de Jamnia est identique à celle qu'acceptait l'Eglise primitive, et à celle que reconnaissent les chrétiens actuels. L'historien juif Flavius Josèphe (30-100 après Jésus-Christ) écarte explicitement les apocryphes.

3. On remarque l'**absence totale, dans les apocryphes eux-mêmes, de toute revendication d'une inspiration divine.** En fait, certains de ces livres déclarent qu'à cette époque le Seigneur ne parlait pas par la bouche de ses prophètes : *Il sévit alors en Israël une oppression telle qu'il ne s'en était pas produit de pareille depuis le jour où on n'y avait plus vu de prophète.* I Maccabées 9 : 27

4. Les apocryphes contiennent des **erreurs**, des **fables**, des **superstitions**, de la **magie**, des fraudes et des **fausses doctrines**, notamment la **prière pour les morts**. Toutes ces composantes contredisent la pure Parole de Dieu contenue dans les livres canoniques.

Par exemple, au chapitre 8 du livre de la Sagesse, le verset 19 déclare : *J'étais un enfant d'un heureux naturel, j'avais reçu en partage une âme bonne.* Ce verset contredit Romains 3 : 23 : *Tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu.*

On trouve un autre exemple d'erreur grave dans II Maccabées 12 : 45. Ce verset est cité dans le Catéchisme de l'Eglise catholique pour justifier la communion avec les morts ainsi que la prière pour les morts. L'enseignement catholique officiel s'appuie sur ce mensonge de II Maccabées 12 : 45 et déclare : «La communion avec les défunts. Reconnaisant dès l'abord cette communion qui existe à l'intérieur de tout le corps mystique de Jésus-Christ, l'Eglise en ses membres qui cheminent sur terre a entouré de beaucoup de piété la mémoire des défunts dès les premiers temps du christianisme en offrant aussi pour eux ses suffrages; car *la pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés, est une pensée sainte et pieuse* (II Macc. 12 : 45). Notre prière pour eux peut non seulement les aider mais aussi rendre efficace leur intercession en notre faveur.»⁴ La communion avec les morts est une pratique païenne que la Bible interdit : *Qu'on ne trouve chez toi personne (...) qui se livre à la divination, qui tire des présages, qui ait recours à des techniques occultes ou à la sorcellerie, qui jette des sorts, personne qui consulte ceux qui évoquent les esprits ou prédisent l'avenir, personne qui interroge les morts.* Deutéronome 18 : 10-11

Ces écrits renferment aussi une autre affirmation fautive, à savoir que pour obtenir le salut, l'homme doit puiser dans ses ressources propres (Ecclésiastique 15 : 14). Cette erreur mortelle est reprise par des documents officiels de Rome postérieurs à Vatican II : «Mais c'est toujours librement que l'homme se tourne vers le bien (...) car Dieu a voulu le laisser à son propre conseil (cf. Ecclésiastique 15 : 14) pour qu'il puisse de lui-même chercher son Créateur et, en adhérant librement à lui, s'achever ainsi dans une bienheureuse plénitude.»⁵

Sans hésitation ni réserve, la Bible catholique dispense cet enseignement qui mène à la damnation. Celui-ci contredit catégoriquement la doctrine biblique qui nous enseigne qu'avant de recevoir le salut, nous sommes spirituellement morts. Ephésiens 2 : 1 décrit clairement l'état d'une personne inconverte : *Pour vous, vous étiez morts par vos fautes et par vos péchés.* Colossiens 2 : 13 décrit aussi la condition morale de l'humanité : *Vous qui*

étiez morts par vos offenses (...). A cause du péché d'Adam, l'être humain vient au monde en état de mort spirituelle. Romains 3 : 10-11 décrit sans ambiguïté son état : (...) selon qu'il est écrit : il n'y a pas de juste, pas même un seul; nul n'est intelligent, nul ne cherche Dieu. D'autres mensonges épouvantables figurent dans Tobie 12 : 9 : L'aumône sauve de la mort, et elle purifie de tout péché. Ceux qui font l'aumône sont rassasiés de jours. Il y en a également dans Judith 10 : 11-13 et dans Baruch 3 : 4.

Du poison dans la source d'eau vive

La Parole écrite de Dieu est une source d'eau vive absolument pure. Il n'y a pas de place en elle pour les fables trompeuses, les mensonges, les fausses doctrines. En y ajoutant d'autres écrits entachés de fausses doctrines, l'Eglise catholique montre qu'elle ne tient pas la Parole de Dieu pour un absolu dont l'intégrité doit être scrupuleusement respectée; en fait cette Eglise est attachée par-dessus tout à sa propre tradition. Ces écrits ajoutés à la Bible et officialisés par le Concile de Trente en 1546 constituent une falsification de l'histoire. Ils affaiblissent la cohérence interne des saintes Ecritures.

En introduisant ces écrits apocryphes dans le canon catholique, la hiérarchie romaine a largement miné la confiance des lecteurs en l'œuvre du Saint-Esprit qui illumine sa Parole divine. La présence de faussetés d'origine humaine incorporées à la Parole écrite de Dieu a pour effet d'annuler cette Parole.



Un chrétien authentique a le désir de se nourrir de la pure Parole de Dieu, afin de croître et d'être fortifié dans la connaissance de son Seigneur et Sauveur. L'Apôtre Pierre nous dit : *Désirez comme des enfants nouveau-nés le lait pur de la Parole, afin que par lui vous croissiez pour le salut, si vous avez goûté que le Seigneur est bon* (I Pierre 2 : 2-3). Ce lait de la Parole ne doit jamais être frelaté, contaminé par des mélanges faits de main d'homme. *La loi de l'Eternel est parfaite, elle restaure l'âme; le témoignage de l'Eternel est véridique, il rend sage le simple. Les ordres de l'Eternel sont droits, ils réjouissent le cœur; le commandement de l'Eternel est limpide, il éclaire les yeux.* (Psaumes 19 : 8-9) La Parole de l'Eternel est parfaite : d'un bout à l'autre, elle est à la hauteur du but dans lequel elle a été donnée. Par le Saint-Esprit, cette Parole nous montre notre état de péché et de misère sans Dieu, et la nécessité vitale pour chacun de nous de nous tourner vers lui. Le témoignage du Seigneur est certain, et sa vérité est inviolable. Ceux qui l'accueillent avec humilité et simplicité sont rendus sages dès maintenant et pour l'éternité.

Richard Bennett, ancien prêtre de l'Eglise catholique romaine
Source : Site internet *Berean Beacon Ministries*
Article également publié sur le site *voxdei* le 26.06.06
Reproduction autorisée par l'auteur

Source internet :

Berean Beacon Ministries : <http://www.bereanbeacon.org/>
Article intégral : <http://www.bibleetnombres.online.fr/apocryph.htm>

Références thématiques :

Autres articles du même auteur en français :

© 2006 by Alliance Pierres Vivantes, Editions Lorema, CH – 1678 Siviriez

Tous droits réservés – Imprimé en Suisse – Alliance Pierres Vivantes

Date de parution sur www.apv.org : 02.10.06 – p. 4 / 5

<http://search.msn.ch/results.aspx?srch=105&FORM=AS5&q=http+%3a%2f%2fwww.bereanbeacon.org%2flanguages%2ffrancais.htm&lang=fr-CH>

¹ *Catéchisme de l'Eglise Catholique*, § 958, Centurion / Cerf / Fleurus-Mame / Librairie Editrice Vaticane, Paris, 1998. Toute autre citation du Catéchisme catholique dans cet article est tirée du même ouvrage.

² *Catéchisme de l'Eglise Catholique*, § 120. On ne sait pas exactement jusqu'à quel point Augustin cautionnait les apocryphes. Le fait de les avoir appelés «deutérocanoniques» peut signifier qu'il en approuvait la lecture dans l'Eglise sans toutefois les considérer comme canoniques.

³ *Catéchisme de l'Eglise Catholique*, § 958.

⁴ Constitution Pastorale «Gaudium et Spes», section 17.

http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vatii_cons_19651207_gaudium-et-spes_fr.html

⁵ Voir Introduction aux livres des Maccabées, Bible de Jérusalem (Editions du Cerf, Paris, 1961), p. 540 : «Le livre est important par les affirmations qu'il contient sur la résurrection des morts... les sanctions d'outre-tombe... la prière pour les défunts... le mérite des martyrs... l'intercession des saints... Ces enseignements, portant sur des points que les autres écrits de l'Ancien Testament laissaient incertains, justifient l'autorité que l'Eglise lui a reconnue».